

BEATT
Arche SUD
92 0555 La Défense Cedex

A l'attention Jean Damien Poncet

Nîmes, le 9 août 2023

Objet : rapport d'enquête technique sur la collision entre un train de marchandises et un convoi exceptionnel survenue le 16 juin 2021 sur le passage à niveau n°17 à Rumigny (08)

Monsieur le Directeur,

Votre courrier, du 04/08/2023, concernant le rapport d'enquête technique concernant la collision entre un train de marchandises et un convoi exceptionnel survenue le 16 juin 2021 sur le passage à niveau n°17 à Rumigny (08) a retenu toute notre attention étant entendu que des trains de marchandises circulent quotidiennement sur la Ligne CNM.

Nous avons bien noté la recommandation R3 adressée à l'ensemble des gestionnaires des infrastructures ferroviaires à savoir :

« Rendre disponibles les données relatives aux profils en long des infrastructures routières aux abords et au droit des passages à niveau, pour que les transporteurs routiers de voyageurs et de marchandises puissent évaluer plus aisément les capacités de franchissement des PN par leurs véhicules. Dans chaque département, fournir annuellement à la commission départementale de sécurité des passages à niveau en complément de la liste des PN à franchissement difficile ces données actualisées ».

Toutefois au regard de la configuration de notre Ligne, qui est dépourvue de passages à niveau et qui est clôturée dans son intégralité, aucune mesure n'est nécessaire en réponse à cette recommandation.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos salutations distinguées.

Gilles RAKOCZY
Directeur Général